

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****18034067***Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -ENTRÉ
LE 06 FEV. 2018

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0669597235

Dénomination

(en entier) : **PROMÉTHÉE ENGINEERING**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : 6211 LES BONS VILLERS (MELLET), rue du Mitan, numéro 31

Objet de l'acte : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Nous, Alain Beyens, Notaire à Sambreville, le 23/01/2018 il résulte que :

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE
LIMITEE PROMÉTHÉE ENGINEERING " ayant son siège à 6211 MELLET, rue du

Mitan, numéro 31, dont le numéro d'entreprise est le 0669597235.

Ont comparu ,

1/Monsieur STOCKLIN, Grégory, Joseph, S., né à Etterbeek, le vingt-six juin mil neuf cent quatre-vingt
(numéro national : 80062637582), domicilié à 6211 LES BONS VILLERS (MELLET), rue
du Mitan, numéro 31, neuf cent trente parts (930) ;2/Madame BUYSENS, Catherine,
Bernadette, M., née à Uccle, le seize avril mil neuf cent quatre-vingt-quatre (numéro
national ; 84041623609), domiciliée à 6211 LES BONS VILLERS (MELLET), rue du
Mitan, numéro 31, à concurrence de dix (10

Rapport:

L'assemblée dispense de donner lecture du rapport du gérant exposant la justification détaillée de la
modification proposée à l'objet social et de l'état y annexé.

Ces documents demeureront annexés au présent procès-verbal.

Résolution : changement de dénomination .

L'assemblée générale décide à l'unanimité de modifier la dénomination de la société comme suit : "POMMEE
».

Résolution : modification de l'objet social,

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'étendre (objet social comme suit :

25-290: fabrication de réservoirs

25-110: fabrication de structures métalliques

25-300: fabrication de générateurs de vapeur

Résolution : changement de siège .

L'assemblée générale décide à l'unanimité de modifier le siège social pour le transférer à 4040 HERSTAL,
PARC Industriel des Hauts Sarts, 3 ème avenue, 15.Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Pour extrait analytique conforme.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature